

# INFOCOMPTES

N° 010 – Décembre 2018

## Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal



# INFOCOMPTEs

*Newsletter d'information de la Cour des Comptes du Sénégal*

**N° 010 - décembre 2018**

## SOMMAIRE

### A LA UNE

- ☞ 1<sup>ère</sup> édition de la randonnée pédestre de l'Amicale du personnel de la Cour des Comptes

### ECHOS DE LA COUR

- ☞ Automatisation des procédures de la Cour : série d'ateliers de formation au profit de l'ensemble du personnel de la Cour
- ☞ Concours de recrutement de magistrats de la Cour des Comptes : 7 admis
- ☞ Soutenance de thèse à l'université de Dakar par El Hadji Mathiam THIOUB, assistant de vérification nouveau Docteur en droit
- ☞ Communication institutionnelle : les points focaux du CREFIAF formés à Dakar

### BREVES INTERNATIONALES

- ☞ 8<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AISCCUF au Niger : les enjeux du contrôle des marchés publics et le Partenariat – Public – Privé (PPP) au centre des travaux

### DOCUMENTATION

# A LA UNE

## 1<sup>ère</sup> EDITION DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE L'APECCS : COMMUNION ET FERVEUR AU RENDEZ-VOUS

La 1<sup>ère</sup> édition de la randonnée pédestre de l'Amicale du personnel de la Cour des Comptes (APECCS) a vécu. Organisée le samedi 8 décembre 2018 à Dakar, la randonnée pédestre s'est déroulée selon deux circuits longs de 4 km et de 8 km. Plus de cent cinquante personnes ont pris part à la marche. Le Premier Président de la Cour des Comptes, le Procureur Général, les Présidents de Chambre, le Secrétaire Général et plusieurs magistrats ont participé à la randonnée qui s'est déroulée dans une ambiance festive et bon enfant.



Le Premier Président de la Cour a salué et encouragé l'APECCS pour la belle initiative. Les participants étaient en majorité des membres du personnel, leurs familles, leurs amis et des membres de la Ligue de randonnée Dakar. L'APECCS a été appuyée au plan technique et organisationnel par la Ligue régionale de randonnée pédestre de Dakar. Rendez-vous est pris pour 2019 !





**La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration**

# ECHOS DE LA COUR

## CONCOURS DE RECRUTEMENT DE MAGISTRATS : SEPT (7) ADMIS !

Par arrêté n° 03 du 31 juillet 2018 du Premier Président, un concours de recrutement de magistrats de la Cour des Comptes a été ouvert. Sur les 155 candidats autorisés à subir les épreuves, 55 ont été admissibles et 7 candidats ont été déclarés admis au concours de recrutement des magistrats.

La liste des candidats admis par ordre de mérite :

RANG	PRENOM & NOM	PROFESSION
1 <sup>er</sup>	M. Oumar KA	Inspecteur du Trésor
2 <sup>ème</sup>	M. Pape Demba Diao	Administrateur civil
3 <sup>ème</sup>	M. Amadou BADJI	Inspecteur du Trésor
4 <sup>ème</sup>	M. Adiyatoulaye GUEYE	Magistrat
5 <sup>ème</sup>	M. Abdoulaye SECK	Inspecteur Education Physique de la Jeunesse et des Sports
6 <sup>ème</sup>	M. Amedy DIENG	Inspecteur Enseignement Elémentaire
6 <sup>ème</sup>	Mme Zeynab Mbengue	Administrateur civil

Le jury du concours était présidé par le Procureur Général près la Cour des Comptes.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## AUTOMATISATION DES PROCEDURES DE LA COUR : SERIE D'ATELIERS DE FORMATION AU PROFIT DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA COUR

Entre le 23 novembre et le 7 décembre 2018, s'est tenue une série d'ateliers d'information et de formation au profit du personnel de la Cour (magistrats, assistants de vérification, greffiers et personnel administratif et technique) sur **l'application de gestion des**

**procédures de contrôle de la Cour.** Cette session de formation a été assurée par l'équipe projet élargie de la Cour. Elle a permis aux participants de se familiariser avec l'application, d'en découvrir les 39 modules et d'en connaître les principes de fonctionnement.

## SOUTENANCE DE THESE : L'ASSISTANT DE VERIFICATION EL HADJI MATHIAM THIOUB, NOUVEAU DOCTEUR EN DROIT DE L'UCAD



Le samedi 13 octobre 2018, M El Hadji Mathiam THIOUB, assistant de vérification à la Cour des Comptes a soutenu sa thèse de doctorat en droit à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. La thèse a porté sur : « **Droit de la preuve et nouvelles technologies de l'information et de la communication** »

Il a été encadré par **Pr. Isaac Yankhoba NDIAYE**, son directeur de thèse. Le jury était présidé par le **Pr. Ndiaw DIOUF**.

Devant un public composé d'étudiants, de parents, d'amis et de collègues, M THIOUB a répondu avec clarté aux questions du jury. Il a été félicité par le jury pour la qualité et la rigueur de son travail. Il a obtenu la **mention « très honorable »** pour sa thèse.

Des autorités de la Cour notamment le Premier Président, le Procureur Général et le Président de la Chambre des Affaires

administratives ont assisté à la soutenance.



**La société a le droit de demander compte  
à tout agent public de son administration**

## COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : LES POINTS FOCaux DU CREFIAF FORMES A DAKAR

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, le Groupe de travail technique (GTT) Renforcement des capacités du CREFIAF a organisé, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2018 à Dakar, un atelier sur « la communication institutionnelle » au profit des points focaux en communication des ISC membres. L'atelier, animé par deux experts sénégalais, a réuni une vingtaine de participants venus des pays membres du CREFIAF



*LE PREMIER PRESIDENT PROCEDANT A L'OUVERTURE DE L'ATELIER*

L'objectif global de l'atelier était de renforcer les capacités des ISC francophones d'Afrique dans le domaine de la communication externe en s'inspirant de la boîte à outils de l'AFROSAI-E. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal. Il a salué la tenue de l'atelier et souligné le caractère stratégique de la communication institutionnelle pour les ISC. La GIZ et le Secrétariat du CREFIAF ont pris part à la cérémonie d'ouverture et aux travaux.



*LES SEMINARISTES POSANT AVEC LE PREMIER PRESIDENT, LES REPRESENTANTS DU CREFIAF ET DE LA GIZ*

# BREVES INTER

## 8<sup>ème</sup> AG DE L'AISCCUF A NIAMEY AU NIGER



Du 21 au 22 novembre 2018 à Niamey au Niger, l'Association des Institutions Supérieures de Contrôle ayant en commun l'Usage du Français (AISCCUF) a tenu sa 8<sup>ème</sup> Assemblée générale. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la Présidence effective de Monsieur **Brigi RAFINI**, Premier ministre, Chef du Gouvernement du Niger. Elle a été marquée par l'hommage rendu à feu Saidou SIDIBE, Premier Président de la Cour des Comptes du Niger et Président en exercice de l'AISCCUF. La compétence de l'homme, son dévouement, son humilité et son sens élevé des responsabilités ont été rappelés.



Pour sa part, le Premier ministre du Niger a insisté sur le rôle primordial que doit jouer l'AISCCUF pour une coopération efficace entre ses membres à travers la mutualisation des expériences.



La rencontre a été l'occasion d'une réflexion collective sur « les enjeux du contrôle des marchés publics et le Partenariat – Public – Privé (PPP) ». L'AG a été également l'occasion d'une modification des statuts de l'AISCCUF pour n'en considérer désormais comme membres que les Institutions supérieures chargées du contrôle externe des finances publiques. Au terme des travaux, le bureau de l'AISCCUF a été ainsi renouvelé :

- ☞ Président : M Kavany DIOMANDE, (Côte d'Ivoire)
- ☞ 1er Vice-Président : M Mamadou FAYE, (Sénégal)
- ☞ 2ème Vice-Président : M EDOH Koffi Jean, (Togo)
- ☞ 3ème Vice-Président : Mme Ismahan MAHAMOUD (Djibouti).

La 9<sup>ème</sup> AG de l'AISCCUF, se tiendra à Abidjan, en 2021.

## DOCUMENTATION



### **La gestion de fait : la transgression du principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable public. - Serge HUTEAU**

L'objectif de l'ouvrage est de permettre aux praticiens des collectivités publiques de comprendre la gestion de fait pour l'éviter.



### **La Cour des comptes juge d'appel.- Gérard DUCHER**

Ouvrage pragmatique, illustré de très nombreux cas concrets, qui décrit précisément les modalités de contrôle des comptes publics en France au travers de la procédure d'appel.



### **Les grands arrêts de la jurisprudence financière - 5ème édition .-**

F.J.FABRE ; A. FROMENT-MEURICE ; J.-Y. BERTUCCI ; N. GROPER

Cette 5ème édition, largement remaniée, tient compte des nombreuses réformes adoptées depuis l'édition précédente (1996), qui ont notamment élargi les compétences de la Cour des comptes, sous l'effet de la loi organique relative aux lois de finances de 2001 ("la LOLF").



### **Les grandes décisions du Conseil constitutionnel - 16ème édition. –**

L. FAVOREU ; L. PHILIP

Cet ouvrage permet aux justiciables de la République Française de mieux connaître les droits et libertés que la constitution garantit et dont ils peuvent désormais se prévaloir.

**Supervision :** Secrétaire Général de la Cour

**Conception :** Communication & Documentation-Archives

**Email :** [infocomptes@courdescomptes.sn](mailto:infocomptes@courdescomptes.sn)